AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-3-79081413

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

ABONNEMENT ANNUEL : 60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex

Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

DIRECTEUR-GÉRANT :

BULLETIN N° 118 du 29 MARS 1979.-

CULTURES FRUITIERES

TAVELURE DU POMMIER.-

Les périthèces (forme hivernante de conservation du champignon) sont arrivés à maturité. Les premières contaminations peuvent se produire au cours des prochains jours.

Il y a lieu d'effectuer un traitement fongicide sur les variétés ayant atteint le stade C3-D (consulter le tableau des stades phénologiques joint au dernier bulletin).

OÏDIUM DU POMMIER.-

Cette maladie s'est montrée virulente dans de nombreux vergers en 1978. En même temps que le traitement tavelure il est conseillé d'intervenir également contre ce champignon.

TAVELURE DU POIRIER.-

Sur les variétés tardives, ayant atteint le stade C3 (voir le tableau des stades repères transmis récemment), effectuer un traitement dès réception de cette note.

Renouveler la protection sur les arbres traités, comme il était indiqué dans le bulletin précédent (N° 117 du 14 Mars).

GRANDE CULTURE

C O L Z A.-

- Méligèthe

Les captures de ces insectes - faibles dans l'ensemble - ont débuté le 19 Mars.

Il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant.

V I G N E

QUELQUES INDICATIONS SUR LES NOUVEAUX FONGICIDES ACTIFS CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

Plusieurs fongicides utilisables contre le mildiou de la vigne sont commercialisés depuis quelque temps. Certaines de leurs propriétés sont nouvelles, ce qui les différencie des fongicides plus anciens, auxquels les viticulteurs sont habitués. Il nous paraît donc utile de faire une brève mise au point sur ce sujet.

P./.5.

Les indications qui figurent dans le tableau ci-après, résument l'essentiel des particularités de ces fongicides. Il a été établi à partir de documents d'origines diverses. Il n'a bien entendu qu'une valeur d'actualité et les données qu'il contient sont susceptibles d'être modifiées et complétées au fur et à mesure que de nouvelles connaissances seront acquises tant sur le mode d'action que sur les conditions d'emploi de ces produits.

Ce tableau appelle toutefois quelques commentaires et précisions. Les deux principales propriétés qui différencient certains de ces fongicides des anciens sont :

a) leur faculté d'être absorbés par les organes herbacés de la plante et d'y circuler, ce qui les met à l'abri d'un éventuel lessivage par les pluies.

b) leur action "stoppante" sur les champignons. On désigne ainsi la possibilité pour un fongicide, de détruire un champignon après sa pénétration dans le végétal.

Au cours de la prochaine campagne, la Station d'Avertissements tiendra compte des nouvelles possibilités offertes par ces fongicides et donnera en temps opportun des indications quant à leur emploi, en fonction de l'évolution de la maladie.

Clermont-Fd, le 29 Mars 1979.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie

Adjoint au Chef de Circonscription.

A. FARGEIX.

Directeur-Gérant : P. JOURNET.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.

..../....

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - JANVIER 1979

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES FONGICIDES AUTORISES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

FONGICIDES CLASSIQUES	FONGICIDES A BASE DE CURZATE	FONGICIDES A BASE DE PHOSETAL	FONGICIDES A BASE DE METALAXYL
CUIVRE MANCOZEBE - MANEBE - CAPTANE - FOLPEL DICHLOFLUANIDE, etc ASSOCIATIONS : CUIVRE + FONGICIDES ORGANIQUES - Plusieurs f. organiques	CURZATE + MANCOZEBE : Rémiltine, Fulvex - + FOLPEL : Anteor - + FOLPEL+CUIVRE : Anteor C - + CAPTAFOL+FOLPEL : Sygan - + CAPTAFOL+CUIVRE : Syphal - + ZINEBE : Novofix - + ZINEBE+CUIVRE : Cuprofix (Z activé) etc.	PHOSETAL + FOLPEL=Mikal	METALAXYL + CUIVRE : Acylon bleu METALAXYL + FOLPEL
NON SYSTEMIQUES		SYSTEMIQUES	
NON PENETRANTS	Pénétration localisée à l'organe couvert de fongicide	Pénètrent dans la plante et sont véhiculés par la sève dans toutes les parties herbacées	
Pas de protection des organes verts formés après le traitement et non couverts de fongicides		Protection des organes verts formés après traitement	
ACTION PREVENTIVE Protection externe apportée par les fongicides empêchant la germination des spores ou la pénétration du champignon			
ACTION STOPPANTE - Traitement après pénétration du champignon			
Nulle	3 - 4 jours	3 - 4 jours	4 - 6 jours
RENOUVELLEMENT APRES LESSIVAGE PAR LA PLUIE			
Renouvellement obligatoire du traitement après 20 à 25 mm d'eau Dès que possible sans possibilité de rattrapage	Dès que possible au plus tard dans les 3 jours suivant le début de la pluie	Non lessivable après pénétration complète en quelques heures Renouveler seulement si 20 à 25 mm d'eau moins de quelques heures après l'application	Non lessivable 1/2 heure après la fin du traitement